

# INFORMATION EAUX

CAHIER  
DÉTACHABLE  
RÉFÉRENCES  
SCIENTIFIQUES  
ET JURIDIQUES

LE **CNFME**

**Nouveaux  
Catalogues 2002  
de formation  
professionnelle**

page 1

**Ministère  
de l'Agriculture**

**Retrait de l'homologation  
de l'Atrazine**

page 6

**EPALA**

**Rôle conforté  
en 2000**

page 7

**SHF**

**Une actualité 2001  
bien remplie**

page 8



*Office  
International  
de l'Eau*

# SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL  
Rédacteur en Chef : J.A. FABY  
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE  
Coordination : N. FURBEYRE  
Maquette : F. RANSONNETTE  
Abonnements : N. TREILLARD

**Abonnement 1 an**  
France : 2 699 FTTC  
Etranger : 2 480 FF

## Office International de l'Eau

Service National d'Information  
et de Documentation sur l'Eau  
15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire  
ISSN

AD 234  
0012-9003 - 47<sup>ème</sup> année

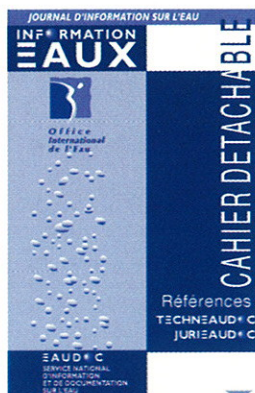
## Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Rhône-Méditerranée-Corse 3
- Rhin-Meuse 4
- Seine-Normandie 5

## Actualités

- Françaises 6
- Vie des Sociétés 13
- Autour du Monde 14
- Librairie 16
- Lu dans la Presse 18
- RIOB 19

## Nouvelles de l'Office International de l'Eau 20



## Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés  
Références récentes de JURIEAUDOC

## Agenda 24 des Evénements

### 2 NOUVEAUX CATALOGUES DE FORMATION 2002 PLUS DE 300 SESSIONS

**L**e Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de Limoges – La Souterraine, publie pour 2002 deux nouveaux catalogues "Métiers de l'Eau" et "L'Eau dans l'Industrie" ; ceux-ci ont été profondément adaptés pour être encore plus proches des préoccupations des professionnels de l'eau et couvrir plus largement tout "le cycle de l'eau".

Le cap des 175 stages est franchi et correspond à plus de 300 sessions de formation prévues l'année prochaine, avec l'introduction de **thèmes complémentaires** comme le forage, la sécurité ou l'entretien des rivières, l'arrivée de nouvelles formations sur **l'évolution réglementaire** ou la réponse à des **besoins spécifiques** exprimés par les opérateurs publics et privés.

C'est ainsi que :

- de nouvelles installations pédagogiques pour **l'affinage de l'eau potable, comportant le traitement des pesticides et des micropolluants**, vont permettre aux stagiaires de se familiariser très concrètement avec ces nouvelles technologies,
- une plateforme est entièrement dédiée à La Souterraine au **contrôle des réseaux d'assainissement** qui est un thème de plus en plus important pour les collectivités, les Agences de l'Eau et les maîtres d'œuvre,
- **la conception et l'entretien des forages** apparaissent pour la première fois dans le catalogue 2002,
- **la sécurité** prend la place qui lui revient désormais dans les préoccupations des responsables des services, dans les thèmes :
  - de la manipulation des produits chimiques,
  - de la signalisation des chantiers,
  - de la protection des personnels et du public.

Pour les petites collectivités, l'offre de formation en **assainissement et épuration des eaux usées** est très largement complétée; y figure en particulier un stage sur "**l'exploitation des stations d'épuration extensives**" qui fait suite au module sur la conception de ces installations déjà ouvert en 2001.

Enfin, l'Office International de l'Eau (CNFME) souhaite apporter des solutions de formation appropriées en 2002 aux **industriels utilisant de l'eau dans leur processus de fabrication et confrontés au traitement de leurs rejets polluants** : le nombre des stages qui leur sont destinés est multiplié par deux par rapport au catalogue précédent.

Les deux catalogues 2002 du CNFME sont certifiés **ISO 9001 pour la qualité des prestations proposées**, qui s'appuient sur la longue expérience et la créativité pédagogique et technique de ses **25 formateurs permanents** et de son réseau d'experts.

Pour permettre aux opérateurs de s'entraîner dans un environnement familier, comme s'ils étaient à leurs postes de travail, et à leur encadrement de visualiser les concepts techniques, le CNFME dispose, sur plus de 20.000 m<sup>2</sup>, d'outils pédagogiques uniques : **des plateformes industrielles thématiques** de la production d'eau potable au traitement des rejets domestiques et industriels en passant par la distribution d'eau, la recherche de fuites, la pose de canalisations, les réseaux d'assainissement et leur contrôle, l'auto-surveillance et l'analyse, la maintenance, l'électromécanique et le pompage ...

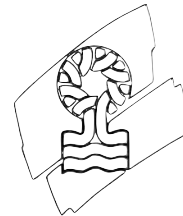
Pour respecter les contraintes de planning des services d'eau et d'assainissement, et les exigences des industriels, **les modules de formation sont organisés sur de courtes durées**, en moyenne 3 à 4 jours, avec des objectifs clairement identifiés, et une définition précise des contenus, niveaux, dates, ce qui permet l'acquisition de véritables compétences de "métier".



Si des formations complémentaires ou particulières s'avèrent nécessaires, **le CNFME répond également de façon personnalisée à la demande des employeurs** en étant capable de réaliser des modules de formation « à la carte » et réalisables sur leurs sites.

Les deux catalogues 2002 "Métiers de l'eau" et "L'Eau dans l'Industrie", sont consultables en ligne sur internet : <http://www.oieau.org/cnfme>

*Pascal BOYER - Responsable commercial  
Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau  
22, Rue Edouard Chamberland  
87065 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01  
Internet : <http://www.oieau.org>  
E-mail : [p.boyer@oieau.fr](mailto:p.boyer@oieau.fr)*



## ECOBAG

### POUR UNE CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DES EAUX DU BASSIN

Les progrès réalisés dans la protection et la gestion des systèmes aquatiques conduisent à de nouvelles investigations scientifiques afin de mieux cerner et expliquer des phénomènes aussi divers que complexes. Les interrogations des gestionnaires traduites en autant de programmes de recherche, souvent interdisciplinaires, permettent ainsi de mieux éclairer l'action des décideurs.

C'est dans cet esprit que les laboratoires universitaires et centres de recherche du grand Sud-Ouest ont pris l'initiative de constituer un Groupement d'Intérêt Scientifique dont les travaux sont soutenus par les Pouvoirs Publics et les collectivités locales impliqués dans la gestion de nos fleuves et rivières.

C'est ainsi que depuis 1995, le G. I. S. ECOBAG, (Environnement ECOlogie et ECONomie du Bassin Adour-Garonne) fédère universités et organismes de recherche des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, engagés ensemble pour :

- constituer un réseau inter-organismes et interrégional de compétences scientifiques pluridisciplinaires ;
- initier et aider à la réalisation de programmes de recherche à l'écoute des grandes questions de société, comme le développement économique et social durable, relayés par les gestionnaires de la ressource en eau du Bassin Adour-Garonne ;
- assurer la synthèse des informations scientifiques pluridisciplinaires et leur transfert en terme d'outils d'aide à la décision pour la gestion intégrée de la ressource en eau ;
- mettre en place et réaliser un suivi à long terme des écosystèmes remarquables du Bassin Adour-Garonne ;

- mettre en place des cellules d'expertise collective ;
- accompagner scientifiquement la mise en place de la politique européenne dans le domaine de l'eau.

Sur la période 2000-2002, en partenariat avec les gestionnaires de la ressource en eau, ECOBAG et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont mis en place un programme comprenant 8 axes de recherche :

- ① Bilan et impacts des transports de matières sur le Bassin Adour-Garonne.
- ② Fonctionnement des hydrosystèmes Nive et de l'estuaire de l'Adour.
- ③ Diagnostic du fonctionnement de l'estuaire de la Gironde.
- ④ Hydro-écologie du bassin de la Garonne.
- ⑤ Analyses sociologiques des conditions d'optimisation des dispositifs de gestion de l'eau.
- ⑥ Connaissance et outils de gestion des poissons migrateurs amphihalins.
- ⑦ Eaux souterraines.
- ⑧ Etudes transversales :
  - Fonctionnalités du milieu naturel et enjeux socio-économiques ;
  - Optimisation des débits d'étiage.

Les résultats des programmes précédents sont consultables sur le site <http://ecobag.ecolog.curs.fr>

## TROPHÉES DE L'EAU

### UN MOIS DE PLUS POUR VOUS INSCRIRE



L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a décidé de prolonger d'un mois les délais d'inscription et de remise des dossiers pour participer aux trophées sur l'eau qu'elle organise afin de récompenser les initiatives exemplaires ou innovantes dans le domaine de la gestion, de la protection ou de l'aménagement des ressources en eau du Sud-Ouest atlantique.

Les candidats - association, commune ou groupement intercommunal, industrie, agriculteur, école, groupe d'usagers..., redevables de l'Agence de l'Eau ou non - peuvent encore faire acte de candidature et envoyer leur dossier de participation (dossier technique décrivant l'opération qu'ils présentent et destiné à permettre au jury de se prononcer sur les différents projets) jusqu'au 15 novembre 2001.

Ce concours est ouvert à des réalisations se rapportant aux programmes d'actions décrits dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) contribuant à l'objectif global d'amélioration, de protection ou de promotion écologique des milieux naturels aquatiques et littoraux :

- protection qualitative des ressources en eau,
- protection quantitative des ressources en eau,
- organisation de l'information et de la pédagogie,
- gestion intégrée par bassin versant des ressources en eau.

Ces trophées de l'eau, qui seront décernés le 22 mars 2002, journée mondiale de l'eau, récompensent des projets lauréats réalisés dans les deux années précédant celle du concours. Pour les trophées lancés cette année, les travaux devront avoir été terminés au 31 juin 2001.

Des "coups de cœur" permettront au jury de récompenser des initiatives remarquables différentes des réalisations techniques classiques.

Avec ces "coups de cœur", le jury sera libre de sélectionner toute action qui a un impact "milieu" ou un intérêt pédagogique ou artistique par exemple.

## TEMPÊTES DE DÉCEMBRE 1999

### UN DÉPLIANT POUR RESTAURER LES COURS D'EAU

Dans la soirée du 27 décembre 1999, des pointes de vent de près de 200 km/h ont balayé la moitié de la France. Ces trois heures de tempête ont provoqué des dégâts considérables le long de nos rivières.

Afin d'informer les maires, les syndicats d'aménagement des rivières et les propriétaires riverains des cours d'eau de la nécessité de maintenir, d'entretenir et de gérer une ripisylve adaptée permettant de maîtriser les impacts de tels événements, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne vient d'éditer un dépliant qui rappelle la néces-

sité de dégager les cours d'eau et de les entretenir. Il présente en plus les interlocuteurs susceptibles d'aider collectivités et personnes privées dans leurs démarches.

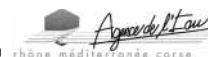
#### AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra- 31078 TOULOUSE CEDEX

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

Web : <http://www.eau-adour-garonne.fr>

## RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE



### CONFÉRENCE INTERNATIONALE FLEUVES 2001

La conférence internationale organisée par l'Agence de l'Eau, avec le concours de la Région Rhône-Alpes, a réuni au bord du Rhône, du 6 au 8 juin dernier, plus de 400 personnes.

Quels sont les apports de la connaissance scientifique à la gestion des grands fleuves, quelles interrogations les gestionnaires de ces grands fleuves adressent-ils à la communauté scientifique ? Ces grandes questions constituaient le cœur des diverses présentations et débats : l'ambition de cette rencontre étant en effet de permettre la confrontation des points de vue des scientifiques et des décideurs afin d'élaborer et d'enrichir les stratégies d'actions pour une gestion durable des grands fleuves.

Si le Rhône fut particulièrement à l'honneur, Lyon ville d'accueil oblige, il fut également fortement question de plusieurs grands "frères" européens : le Rhin, le Danube, le Pô, l'Ebre, etc, illustrant les différentes approches thématiques structurant ces trois journées : "Crues et usages de l'espace alluvial", "Gestion partagée de la ressource", "Usages du fleuve et réhabilitation physique du milieu", "Activités du bassin versant et qualité de l'eau".

Quelques idées forces se sont imposées permettant d'imaginer des évolutions sensibles dans la manière d'appréhender nos grands (et petits) systèmes fluviaux à l'avenir :

- L'importance de la connaissance réaffirmée : de la nécessité de connaître pour comprendre, prévoir et agir efficacement ;
- L'intégration des sciences humaines à renforcer : le regard sur "l'histoire" est essentiel ainsi que l'intégration de l'approche sociologique qui aidera à établir le dialogue et la concertation, notamment dans la gestion des inondations, avec les riverains ;
- La communication entre les scientifiques, les décideurs et les gestionnaires à améliorer : afin de permettre l'expression "adaptée" des besoins et des acquis, de faciliter la mise en cohérence des politiques sectorielles...

A souligner également le constat, satisfaisant, que certaines idées "révolutionnaires" d'hier sont aujourd'hui passées dans la gestion opérationnelle, comme le concept d'espace de liberté des cours d'eau !

La directive cadre, adoptée au niveau européen en septembre dernier, qui vise, sous quinze ans, un objectif général de bon état des différents types de milieux aquatiques sur tout le territoire européen, constitue indéniablement un enjeu et une opportunité pour avancer.

Les actes du colloque seront disponibles à l'automne sous forme de CD ROM ou accessible sur le site Internet de l'Agence de l'Eau : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr).

Le prochain numéro de la revue Eaux (à paraître en fin d'année 2001) sera consacré à ce sujet.

### UNE VIDÉO SUR LE SAGE DRÔME

Avec la participation du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de la Compagnie Nationale du Rhône, de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de la Drôme, l'Agence Rhône Méditerranée Corse a réalisé une vidéo sur le SAGE Drôme.

En trente-quarante ans - durant les trente glorieuses notamment - la rivière Drôme a été polluée, pillée, abandonnée. Avec elle c'est toute une vallée qui est menacée. Depuis trois ans des usagers, des élus et l'Etat travaillent ensemble au sein d'une Commission Locale de l'Eau à l'élaboration d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ce film, qui dresse un état des lieux, est aussi et surtout le témoignage d'un projet pilote - le premier en France - qui engage les femmes et les hommes d'un bassin dans une véritable expérience de démocratie locale au service de leur rivière, la Drôme.

# RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE



## UNE CHARTE DE QUALITÉ POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT EN FRANCHE-COMTÉ

Alors que la plupart des collectivités sont maintenant équipées en stations d'épuration des eaux usées domestiques, la qualité des réseaux d'assainissement, chargés d'amener la pollution jusqu'aux stations, est souvent à améliorer.

Or, un réseau d'assainissement défaillant compromet les efforts consentis par la collectivité locale et ses partenaires pour dépolluer les eaux usées.

C'est pourquoi, à l'initiative de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, un important travail a été engagé avec les différents acteurs de l'assainissement en Franche-Comté pour élaborer une Charte de Qualité pour les réseaux.

Cette Charte n'a pas pour objectif de se substituer aux textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur, mais de les accompagner en proposant une démarche, une évolution des pratiques et des méthodes de travail différentes.

Avec pour fil conducteur le déroulement d'un chantier de pose d'un réseau d'assainissement, la Charte :

- Rappelle et précise les responsabilités des différents intervenants : maîtres d'ouvrage - maîtres d'œuvre - fabricants - fournisseurs - entreprises - organismes de contrôle - exploitants et partenaires financiers ;
- Énonce les étapes à respecter dans les procédures d'élaboration, de préparation et d'exécution du chantier.

A la fois engagement et document de travail, la Charte de Qualité constitue un cadre de bonnes pratiques dont la réussite nécessite une prise de conscience collective et l'adhésion des différents acteurs en vue de construire des réseaux étanches et durables répondant aux objectifs de dépollution.

### AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

2-4, allée de Lodtz - 69363 LYON Cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03  
Web : <http://www.eaurmc.fr>

# RHIN-MEUSE



## DE BONNES AVANCÉES EN 2000

Avec environ 934 MF d'aides distribuées en 2000 sous forme de prêts sans intérêt et de subventions dont plus des 2/3 concernent les aides à l'investissement, l'Agence Rhin-Meuse a accru de 17 % le montant distribué en 1999.

☆ Ce sont les collectivités qui ont le plus bénéficié de cette manne, notamment dans les trois domaines d'interventions suivants : assainissement, AEP, aménagement des rivières. Ainsi, en 2000, 48 nouveaux contrats pluriannuels d'assainissement ont été engagés par l'Agence. L'accent est aussi porté progressivement sur les petites collectivités avec la programmation de stations rurales de tailles réduites utilisant des techniques allant de l'assainissement individuel en passant par les lits filtrants plantés ou non, jusqu'à des traitements collectifs plus classiques.

Pour l'alimentation en eau potable, neuf nouvelles collectivités ont signé des contrats pluriannuels.

☆ L'industrie est la seconde bénéficiaire, avec plus de 200 MF d'aides. L'Agence a particulièrement suivi un nouveau public : les PME-PMI. Les différentes actions menées en 2000, mêlant opérations techniques, financements, partenariats et travail d'animation et de sensibilisation, ont permis d'enregistrer des avancées significatives sur plusieurs paramètres de pollution toxique diffuse. Elles préfigurent les nouveaux secteurs d'intervention du futur VIII<sup>e</sup> programme.

☆ L'agriculture a bénéficié de plus de 76 MF. Certaines opérations lancées dans le cadre du VII programme ont produit de nouveaux résultats : l'objectif

"Cultures propres" a abouti à 14 opérations locales FERTI-MIEUX labellisées et deux en préparation, qui couvrent 284 000 hectares.

☆ L'Agence apporte aussi une contribution technique à la définition des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) pour la partie "Protection des Eaux". Pour l'élevage, 487 élevages et 24 CUMA (Coopératives d'Utilisateurs de Matériel Agricole) ont bénéficié d'aides à la réalisation d'investissement (collecte et stockage des déjections animales, matériel d'épandage).



### AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - BP 30019  
57161 MOULIN LES METZ  
Tél. : 33 03 87 34 47 00 - Fax : 33 03 87 60 49 85  
Web : <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



## NORME ISO 14001: ACCOMPAGNEMENT DES INDUSTRIELS

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a édité un livret à l'attention des industriels en démarche de management environnemental suivant la norme ISO 14001.

Ce livret est une illustration de l'engagement pris par l'Agence pour promouvoir ces démarches.

Conçu avec un spécialiste de la norme ISO 14001, il présente d'une manière pratique et concrète les ressources techniques et financières que les entreprises peuvent mobiliser auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour satisfaire aux exigences de cette norme.

Cette publication vient en complément des actions entreprises depuis plusieurs années par l'Agence pour amener les industriels et les collectivités à une gestion de qualité de leurs problèmes de pollution.

Ce livret est disponible gratuitement auprès de la Direction des Actions Industrielles à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et il pourra être prochainement téléchargé directement sur le site Internet [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

## HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a parrainé la publication par les éditions de l'Harmattan de l'ouvrage historique de Jean-Michel DEREK intitulé "La gestion de l'eau et des zones humides en Brie (fin de l'Ancien Régime/fin du XIX<sup>ème</sup> siècle)".

Comme partout en Europe, le milieu dit naturel d'aujourd'hui est pour une large part le produit de siècles d'activités humaines.

Les zones humides de nos régions (mares, étangs, marais, tourbières) ont connu sous cette pression au cours des derniers siècles une régression massive. On en reconnaît aujourd'hui toute la valeur écologique, on sait en analyser les rôles positifs dans la régulation des crues et l'épuration des eaux.

J. M. DEREK, par son travail complet et rigoureux, aide l'Agence à ancrer son action pour l'avenir dans une analyse approfondie des conditions institutionnelles, économiques et sociales propres à chaque période de cette histoire mouvementée, riche en conflits d'intérêts.

**AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax 01 41 20 16 89

Web : <http://www.aesn.fr>



Office  
International  
de l'Eau



## LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES  
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>1 LES POMPES CENTRIFUGES</b><br/>Entretien et maintenance<br/>(75 F)</p> <p><b>2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES</b> dans les réseaux d'adduction d'eau<br/>Techniques et méthodes<br/>(75 F)</p> <p><b>3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE</b><br/>Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre<br/>(65 F)</p> <p><b>4 INSTRUMENTS DE MESURE</b> dans le contrôle de la qualité des eaux<br/>Utilisation et entretien<br/>(85 F)</p> <p><b>5 LE COMPTAGE</b><br/>La distribution de l'eau potable<br/>(65 F)</p> <p><b>6 LA ROBINETTERIE</b><br/>Choix - Mise en oeuvre<br/>Entretien<br/>(80 F)</p> | <p><b>7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT</b><br/>Conception - Réception<br/>Entretien - Réhabilitation<br/>(85 F)</p> <p><b>8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION</b><br/>Des eaux usées urbaines<br/>Contraintes d'exploitation<br/>(65 F)</p> <p><b>9 L'OZONATION DES EAUX</b><br/>Principe, exploitation et maintenance des installations<br/>(75 F)</p> <p><b>10 LA CHLORATION DES EAUX</b><br/>Principe, exploitation et maintenance des installations<br/>(75 F)</p> <p><b>11 LA TELEGESTION DES RESEAUX</b><br/>Principe, matériels et équipements, exploitation<br/>(75 F)</p> <p><b>12 POSE DES CANALISATIONS</b><br/>Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable<br/>(100 F)</p> | <p><b>14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR</b><br/>Traitements et conditionnement<br/>(75 F)</p> <p><b>15 LES POMPES</b><br/>Démarrage, arrêt, variation de vitesse<br/>(75 F)</p> <p><b>16 LE DIOXYDE DE CHLORE</b><br/>Production - Utilisation<br/>Contrôle<br/>(75 F)</p> <p><b>17 LA SURPRESSION</b><br/>Principe - Applications<br/>Dimensionnement<br/>(85 F)</p> <p><b>18 LE POMPAGE DES EAUX USEES</b><br/>Conception - Réception<br/>Entretien et maintenance<br/>(85 F)</p> <p><b>HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?</b><br/>(85 F)</p> |
|--|---|---|

**Commande**

Office International de l'Eau - Le CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01 - [cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)



## JEAN GLAVANY ENGAGE LA PROCÉDURE DE RETRAIT DE L'ATRAZINE ET DE CERTAINS DE SES DÉRIVÉS



Jean GLAVANY, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a engagé la procédure de retrait de l'homologation de l'atrazine et d'autres herbicides dérivés, de la famille des triazines. Le retrait de l'autorisation de mise sur le marché requise pour la commercialisation des produits sera applicable au 30 septembre 2002. L'usage même des produits par ses utilisateurs finaux sera interdit à compter du 30 juin 2003.

Cette procédure de retrait d'homologation constitue l'aboutissement de la démarche d'évaluation des risques, engagée par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche en mars dernier. Elle fait suite à une analyse convergente des différents ministères concernés (Agriculture, Santé et Environnement), des avis respectivement rendus par le Comité d'homologation des produits anti-parasitaires, la Commission des produits anti-parasitaires, la Commission d'étude de la toxicité des produits anti-parasitaires et l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA).

Cette décision se fonde sur trois motifs principaux :

- 1 La présence généralisée dans l'eau de traces d'atrazine et de ses produits dérivés : 40 % des prélèvements effectués en eaux de surface et 25 % des prélèvements en eaux souterraines nécessitent la mise en place d'un traitement de l'eau ;
- 2 Une évaluation actualisée des risques sanitaires établie par l'AFSSA qui, si elle confirme l'absence de risques cancérogènes avérés, maintient sa recommandation de ne plus consommer l'eau lorsque la présence d'atrazine et de ses dérivés dépassent des valeurs-seuils situées à respectivement 0,4 microgrammes ( $\mu\text{g/l}$ ) pour les nourrissons, 0,6  $\mu\text{g/l}$  pour les enfants et 2  $\mu\text{g/l}$  pour les adultes, soit des niveaux atteints dans un nombre croissant de cas ;
- 3 L'observation d'une efficacité de moins en moins avérée de l'atrazine et de ses dérivés, liée non seule-

ment à la réduction des dosages autorisés mais aussi à l'apparition de phénomènes de résistances de certaines mauvaises herbes à cette famille de pesticides, utilisée d'autant plus largement qu'elle se situe parmi les moins chères du marché.

La décision ministérielle interviendra dans un délai de 8 jours au terme de la procédure de notification aux industriels concernés.

L'interdiction de l'atrazine et de certains de ses dérivés se traduirait par le recours, en substitution, à des produits phytosanitaires plus récents, dont les procédures d'homologation ont fait apparaître qu'ils sont efficaces à des doses beaucoup plus réduites et qu'ils présentent moins d'inconvénients pour l'environnement et la santé que les triazines.

Ces produits de substitution, ainsi que les usages maintenus pour les triazines, feront l'objet d'un suivi en post-homologation. Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche entend par ailleurs poursuivre sa politique d'appui technique aux producteurs, et de contrôle de la commercialisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires.

"Cette décision, doit permettre de faire un pas significatif en direction d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et qui répond d'avantage aux attentes de nos concitoyens. Elle contribuera à une reconquête progressive de la qualité de l'eau" a déclaré Jean Glavany.

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

78 rue de Varenne

75349 Paris 07 SP

Tél. : 01 49 55 49 55

Web : <http://www.agriculture.gouv.fr/>



## ACADÉMIE DE L'EAU

### LES STRATÉGIES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### POUR L'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - LIÈGE - 28/29 NOV. 2001

En collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, les Agences de l'Eau, le Comité 21, l'Université de Liège et le Ministère Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, l'Académie de l'Eau organise à Liège une conférence sur l'eau, l'aménagement du territoire et le développement durable, les 28 et 29 novembre prochains.

Plusieurs colloques et conférences internationales ont constaté que très peu d'opérations d'aménagement respectaient effectivement les principes du développement durable, malgré le souhait de leurs responsables.

C'est pourquoi l'Académie de l'Eau et le Ministre Wallon de l'Environnement ont lancé, avec l'appui de plusieurs pays de l'Union, une réflexion pour analyser les raisons de ces obstacles et proposer les moyens de les surmonter.

Cette réflexion a été entreprise avec l'examen approfondi de 10 cas bien choisis et d'une analyse plus suc-

cincte de 200 autres afin de tirer de ces analyses une proposition de stratégie de développement durable pour l'eau et l'aménagement du territoire s'appuyant sur la Directive Cadre européenne pour l'eau de décembre 2000.

L'objet de la conférence internationale de Liège est l'examen et l'adoption d'une telle stratégie. Celle-ci serait soumise en 2002 à la Conférence Rio+10 prévue en Afrique du Sud puis, après amendement, à un atelier sur le développement durable et l'eau à Kyoto en mai 2003.

### ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax 01 41 20 16 89

Web : <http://www.oieau.org/academie>



## FORMATIONS : L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

- ◇ **SOCOTEC Formation** consacre 5 stages à la protection de l'environnement :
  - Les installations classées pour la protection de l'environnement : réglementation et démarches administratives ;
  - Pollutions des sols sur une opération de construction : évaluation et gestion des risques ;
  - Audit environnemental : préparation et animation ;
  - Management de l'environnement : mise en œuvre des référentiels ISO 14001 et des systèmes de management de l'environnement ;
  - Qualité environnementale dans le bâtiment : définition des cibles privilégiées.

### SOCOTEC

Les Quadrants - 3, avenue du Centre  
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX  
Tél. : 01 30 12 80 00 - Fax : 01 30 12 82 61  
E-mail : [formation@socotec.fr](mailto:formation@socotec.fr)  
Web : [www.socotec.fr](http://www.socotec.fr)

- ◇ **L'Institut National Polytechnique de Grenoble** offre un espace de formation continue très large dans le domaine de l'environnement. Il couvre notamment l'hydrodynamique souterraine, la dynamique des rivières, le génie urbain et la bio-physico-chimie de l'environnement aquatique. Des formations sont également conduites en météorologie et en conception d'ouvrages.

### INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE

Service Formation Continue  
46, avenue Félix Viallet - 38031 GRENOBLE CEDEX 1  
Tél. : (33) 04 76 57 47 08 - Fax : (33) 04 76 57 47 61  
E-mail : [FC@inpg.fr](mailto:FC@inpg.fr)  
Web : <http://lformation-continue.inpg.fr>

## EPALA ● RÔLE CONFORTÉ EN 2000

Pour l'EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents), l'année 2000 aura été marquée par la préparation puis la signature en fin d'année d'une convention cadre pour la mise en œuvre du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature, adopté par le gouvernement en juillet 99, qui va déterminer l'essentiel de ses activités pour les prochaines années.

Signée le 21 décembre 2000 entre l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Etablissement Public, cette convention constitue, quant à elle, un moment important dans la vie de l'EPALA puisque, depuis sa création fin 1983, il s'agit seulement de la troisième fois qu'il signe un accord de partenariat de ce type, après le protocole d'accord de 1986 et la charge d'exécution du plan Loire de 1994.

Celui-ci confirme que l'EPALA, outil de solidarité, est fondé en application du principe de subsidiarité, à intervenir dès lors que ses membres ne peuvent le faire directement ou lui demandent de le faire, en assurant

- ◇ **L'APAVE**, en collaboration avec IFE Formation, propose pour 2002, des formations Environnement et Pollution axées sur 5 thématiques :

- Législation-réglementation ;
- Gestion de l'environnement (risques technologiques, audit environnemental, risque de pollution des sols) ;
- Traitement des déchets et des rejets ;
- Traitement des eaux : mise aux normes des stations d'épuration, potabilisation des eaux de surface.

### APAVE INTERNATIONAL

191, rue de Vaugirard - 75015 PARIS  
Tél. : 01 45 66 17 92 - Fax : 01 45 67 90 47  
E-mail : [formation@apave.com](mailto:formation@apave.com)

- ◇ **Le CFPF - Centre de Formation Professionnelle Forestière** a élaboré une série de formations axées sur la gestion des rivières : Connaissance de la faune piscicole, aménagement et entretien des cours d'eau, analyse de la qualité des eaux, plantation sont abordés, avec l'aide de professionnels.

### CFPF

BP N° 7 - 26780 CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE  
Tél. : (33) 04 75 90 77 33 - Fax : (33) 04 75 90 70 42  
E-mail : [cfpf@compuserve.com](mailto:cfpf@compuserve.com)  
Web : [www.cfpf.org](http://www.cfpf.org)



notamment la maîtrise d'ouvrage d'actions à l'échelle du bassin et l'animation d'un réseau d'acteurs ligériens.

Cette convention constitue sans doute à l'heure actuelle l'exemple le plus abouti et le plus élaboré pour la gestion d'un fleuve ou d'une rivière en France et elle pourrait également servir de modèle dans de nombreux pays étrangers.

2000 aura aussi été marquée par le classement du Val-de-Loire au patrimoine mondial qui est la preuve de la reconnaissance à l'échelle internationale de la qualité de la Loire et de ses "paysages culturels".

### ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS - EPALA

3, avenue Claude Guillemin - B. P. 6125  
45061 ORLEANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 64 38 38 - Fax : 02 38 64 35 35  
E-mail : [direction@epala.net](mailto:direction@epala.net) - Web : [www.epala.tm.fr](http://www.epala.tm.fr)



SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE  
DE FRANCE

## ACTUALITES DE LA SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

### COLLOQUE : "VARIATIONS CLIMATIQUES ET HYDROLOGIE"

PARIS - 12 ET 13 DÉCEMBRE 2001

Le thème de ce colloque et son originalité résident dans les relations entre l'hydrologie et les variations/évolutions climatiques passées et futures.

L'état de l'art de la modélisation climatique, en particulier reliée aux processus hydrologiques, sera présenté. Un point général sera fait sur les scénarios prévus de changements climatiques avec leurs impacts hydrologiques.

La diversité des sujets abordés permettra de confronter les approches des différentes communautés scientifiques impliquées, d'une part dans l'analyse des observations historiques, d'autre part dans la modélisation des processus ou des évolutions à différentes échelles de temps et d'espace.

Les thématiques traitées dans ce colloque seront centrées géographiquement sur la France, qui se trouve à la confluence de plusieurs types de circulation météorologique (océanique, méditerranéenne, nord-ouest, nord, est, sud-ouest, ... ) et s'étendront à la "région" Europe de l'Ouest, en incluant la bordure de l'Océan Atlantique et de la mer Méditerranée. Cependant, des régions situées dans d'autres parties du monde (régions tropicales notamment) seront prises comme exemples de référence pour des exposés méthodologiques.

### RIX JEAN VALEMBOS 2002

La SHF en partenariat avec Electricité De France décerne chaque année le prix Jean Valembois.

Ce prix récompense des thèses de doctorats de langue française traitant de la mécanique des fluides incompressibles ou faiblement compressibles et de toutes ses applications dans les ouvrages, circuits et machines, ainsi qu'aux milieux vivants, soutenues entre le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le 30 septembre 2001.

Les candidatures doivent parvenir à la S. H. F. avant le 30 décembre 2001

Les candidats joindront à leur demande un curriculum-vitae ainsi que la table des matières et un résumé (2 pages) du mémoire proposé.

### COLLOQUE : "LA DIRECTIVE CADRE ET LES EAUX SOUTERRAINES" PARIS - 13 ET 14 MARS 2002

La Directive Cadre européenne sur l'eau, publiée en décembre 2000, impose à chaque Etat membre d'établir un état qualitatif et quantitatif des eaux souterraines, ainsi qu'un état des pressions anthropiques et de mettre en place dans un délai de six ans un programme de surveillance intégré. Suite à la publication de ces bilans, les Etats membres auront à mettre en place des programmes de gestion et des programmes d'actions par districts ou bassins hydrographiques, ainsi que des actions de communication vers le grand public sur les grands objectifs de gestion.

Certaines mesures correspondent à des actions que la France a déjà engagées, d'autres seront nouvelles. Certains concepts demanderont un minimum de développements méthodologiques qui auront pu être développés par d'autres Etats membres.

Plusieurs rapports généraux sur l'état des ressources en France sont ou seront justement disponibles en mars 2002.

Au programme :

- Les dispositions de la Directive Cadre européenne.
- L'état des lieux des ressources en eaux souterraines.
- Les outils de collecte de données, l'information.
- Implications pour les eaux potables

### RIX HENRI MILON

Ce prix récompense des thèses de doctorat inédites de langue française traitant d'hydrologie (ressources, dynamique des écoulements, aménagement et environnement) soutenues entre le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et le 30 septembre 2001.

Les candidatures doivent parvenir à la S. H. F. avant le 10 novembre 2001

Les candidats joindront à leur demande un curriculum-vitae ainsi qu'un plan et un résumé (2 pages) du mémoire proposé.

#### SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25, rue de Favorites - F-75015 PARIS

Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83

E-mail : shf@shf.asso.fr

Web : <http://www.shf.asso.fr/>

## A FEID

### CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LA MICRO-IRRIGATION

Du 22 au 27 octobre dernier s'est tenu au Cap (Afrique du Sud) le 6<sup>ème</sup> congrès international sur la micro-irrigation et le séminaire sur les impacts de la fertilisation et des pesticides.

Comité français de la Commission Internationale des Irrigations et du Drainage, l'AFEID (Association Française pour l'Etude des Irrigations et du Drainage) a rassemblé les communications des spécialistes français présents et les a mis en ligne à l'adresse :

<http://afeid.montpellier.cemagref.fr/RecueilCommunicationsLeCap.pdf>

#### A FEID

Parc de Tourvoie - 92160 ANTONY

Tél. : + 33 1 40 96 61 97 - Fax : + 33 1 40 96 61 96

E-mail : [afeid@cemagref.fr](mailto:afeid@cemagref.fr)

Web : <http://afeid.montpellier.cemagref.fr>

## UNIVERS-NATURE

### "POUR DES CARTOUCHES SANS PLOMB"

Alors que l'Espagne interdit à partir d'aujourd'hui l'utilisation de cartouches avec du plomb dans les zones humides, en France on se contente seulement d'interdire le plomb dans l'essence et les peintures. Néanmoins, chaque année sur le territoire national, on laisse encore des milliers de tonnes de plomb se répandre dans l'environnement essentiellement par les activités liées à la chasse, au ball trap et à la pêche. Malgré les voix qui s'élèvent (naturalistes, scientifiques et certains chasseurs) et les solutions alternatives qui existent, rien ne change et ne semble vouloir changer.

Afin de dénoncer ce problème de santé publique, Univers-Nature, le portail de l'environnement, vient de publier un dossier et lance une pétition nationale pour l'utilisation de cartouches non-toxiques ([www.univers-nature.com/dossiers/plomb/](http://www.univers-nature.com/dossiers/plomb/)).

Prochainement, Univers-Nature mettra à la disposition de tous, sur son site, une liste de points de vente commercialisant des cartouches de substitution afin de permettre aux chasseurs le souhaitant, de pouvoir s'approvisionner en cartouches non-toxiques.

#### UNIVERS-NATURE

<http://www.univers-nature.com>  
2, rue Houzeau - 77120 COULOMMIERS  
Tél. : 01 64 75 20 33 - Fax : 01 64 75 21 86  
E-mail : [redac@univers-nature.com](mailto:redac@univers-nature.com)

## NANCIE

### BILAN D'ACTIVITÉ 2000

Sous la houlette de Jean CASES, le NANCIE a entrepris en 2000 de recentrer son activité.

sur sa mission de service public, en élargissant son domaine naturel et historique de compétence à la connaissance et à la protection des eaux continentales.

Il faut aussi retenir sa participation active à la création de la Fédération France Eau, première étape structurante d'un rapprochement indispensable avec des partenaires nationaux incontournables (Office International de l'Eau, Verseau) dans le dessein d'exporter, avec plus d'efficacité, le savoir-faire français dans leurs domaines de compétence.

Devenu en novembre 2000 centre de ressources technologiques, il a conçu un projet de constitution d'un Centre Technique, dont la mise en œuvre continuera à valoriser le patrimoine communautaire, à renforcer ses liens avec les PME-PMI.

Il a également fait inscrire au Contrat de Plan Etat-Région le projet de "Zone Atelier du Bassin de la Moselle", qui le place comme un acteur d'interface entre les gestionnaires publics et privés et les chercheurs universitaires ou des organismes (CNRS, INRA) dans une vision de gestion durable de la ressource en eau et de sécurité des approvisionnements.

#### NANCIE

149 rue Gabriel Péri - BP 290  
54515 VANDOEUVRE LES NANCY  
Tél. : 03 83 15 87 87 - Fax : 03 83 15 87 99  
Web : <http://www.nancie.asso.fr/>

## CRIDEAU

### RÉUNION MONDIALE DES JURISTES ET ASSOCIATIONS DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT 9 ET 10 NOVEMBRE 2001 - LIMOGES

Sous le patronage de la Commission du Développement Durable des Nations Unies, du centre de droit de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, de l'Association Européenne de Droit de l'Environnement, du Comité 21, du Collectif Rio +10, le CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme, se tiendra à Limoges les 9 et 10 novembre prochains une réunion mondiale de juristes, en contribution à la préparation de Rio +10.

Au programme :

- bilan et évaluation du droit de l'environnement après rio 1992,
- perspectives et évolutions du droit de l'environnement.

#### CRIDEAU

32 rue Turgot  
87000 Limoges  
tél.: 05 55 34 97 24 fax: 05 55 34 97 23  
E-mail: [cidce@voila.fr](mailto:cidce@voila.fr) / [crideau@drec.unilim.fr](mailto:crideau@drec.unilim.fr)

## VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

### CHRISTIAN JAMET, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par décret du 12 juin, paru au Journal Officiel le 14 juin, le Président de la République a nommé, sur proposition du Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, Christian JAMET, Directeur Général de Voies Navigables de France. Il succède à Alain BOROWSKI, devenu Président de l'Union des Groupements d'Achats Publics depuis le 9 mars dernier.

Polytechnicien et Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Officier de l'Ordre du Mérite, âgé de 55 ans, Christian JAMET, a été chargé de la sous-direction des transports par voies navigables à la D. T. T. de 1985 à 1990, puis Directeur Général Adjoint du Syndicat des Transports Parisiens de 1990 à 1999. En juillet 1999, il rejoint Voies Navigables de France en tant que D. G. A., poste qu'il va occuper jusqu'à sa nomination.

#### VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

175, rue Ludovic Boutleux - BP 820  
62408 BETHUNE CEDEX  
Tél. : 03 21 63 24 24

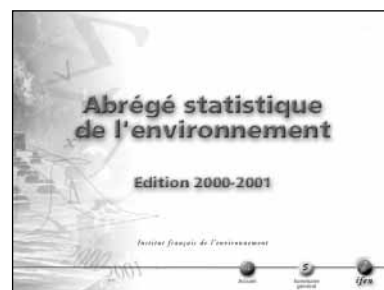
## INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

### ABRÉGÉ STATISTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT 2000 - 2001

Service statistique du Ministère de l'Environnement, l'Institut Français de l'Environnement a rassemblé dans cet Abrégé de l'Environnement en France les données scientifiques et statistiques les plus significatives disponibles en 2000. L'environnement est examiné sous ces multiples facettes avec 105 tableaux, 123 graphiques et 51 cartes, sélectionnés pour leur pertinence et leur fiabilité, assortis de commentaires concis et clairs et des références aux sources de données. Le lecteur y trouvera le dernier état connu secteur par secteur, l'évolution, les tendances ou la répartition régionale :

- l'état des milieux (air, eau, sol),
- le patrimoine naturel,
- le traitement des nuisances et des risques (déchets, bruit, risques naturels et technologiques),
- les pressions des activités économiques sur l'environnement,
- la sensibilité de l'opinion publique,

- l'emploi,
- les dépenses de lutte contre la pollution.



Les données réunies sont les dernières recueillies à la date de publication, la plupart ont vocation à être mises à jour annuellement.

Cet abrégé existe aussi sous forme de CD ROM.

#### INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

61, boulevard Alexandre Martin  
45058 ORLEANS CEDEX 1  
Tél. : 02.38.79.78.78 - Fax : 02.38.79.78.70  
E-mail : ifen@ifen.fr - Web : <http://www.ifen.fr>

## INSTITUTION ADOUR

### DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ADOUR ET DE SES AFFLUENTS

L'Institution Adour - Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) - conformément aux missions confiées par les départements membres se propose d'initier et de conduire les démarches de gestion intégrée à l'échelle du Bassin de l'Adour, dans le cadre des enjeux du développement durable.

C'est dans ce contexte que l'Institution Adour organise les "Etats Généraux de l'Adour et de ses Affluents". Il s'agit à travers l'exercice de la démocratie locale de l'eau de redéfinir les objectifs, de faire un état des lieux contradictoire et de reconsidérer les termes de l'aménagement et de la gestion des eaux du Bassin de l'Adour. Cette démarche doit se formaliser par l'élaboration d'un projet commun et ambitieux afin de préserver et de valoriser le fleuve et ses affluents.

Les états généraux sont organisés en trois phases :

- Des réunions locales : des rencontres avec la population, avec débats publics, ont eu lieu entre le 5 et le 20 septembre dans 12 communes du Bassin.

- Des réunions thématiques : Quatre réunions courant octobre dans l'ensemble du Bassin de l'Adour (une par département) sur les thèmes majeurs identifiés lors des réunions locales (l'hydrologie et les milieux, les usages, la gestion de la ressource, la qualité de l'eau, les déchets flottants, la protection de milieux, les espèces, la protection contre les crues, l'aménagement et la restauration de rivières, la pêche et les poissons migrateurs, le patrimoine historique, le tourisme, ...).
- Une séance plénière, synthèse des réunions thématiques et permettant l'émergence d'un projet commun aura lieu le 20 novembre à Pau.

#### INSTITUTION ADOUR CONSEIL GENERAL DES LANDES

Cité Galliane - 40000 MONT DE MARSAN  
Tél. : 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46  
E-mail : [institution-adour@wanadoo.fr](mailto:institution-adour@wanadoo.fr)

## BRETAGNE EAU PURE

### FORTE MOBILISATION

Les actions en faveur de la protection et la reconquête de la qualité de l'eau sont l'une des priorités fortes de la Bretagne inscrite au contrat de plan 2000-2006. La démarche Bassin Versant initiée avec Bretagne Eau Pure est maintenant confirmée et amplifiée. En effet, même si les changements volontaires de pratiques ne portent de fruit que dans la durée, il apparaît que la "dynamique de Bassin Versant" constitue un facteur d'entraînement propice au changement.

Cette dynamique constatée dans les 20 premiers Bassins Versants de Bretagne Eau Pure s'est étendue. Au total, 40 opérations sont aujourd'hui en projet.

Les changements de comportements sont réels et les premiers résultats sont mesurés par exemple en ce qui concerne l'usage des produits phytosanitaires agricoles et non agricoles. Tous ces efforts sont suffisamment encourageants et convaincants pour poursuivre en les renforçant ces démarches de Bassins Versants.

#### BRETAGNE EAU PURE

4, cours Raphaël Binet - 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 31 99 06 - Fax : 02 99 31 99 10  
E-mail : [bretagne.eau.pure@wanadoo.fr](mailto:bretagne.eau.pure@wanadoo.fr)

## UNIVERSITÉ DE NANTES

LES SUITES DU NAUFRAGE DE L'ERIK  
23 AU 25 JANVIER 2002 - NANTES

L'Université de Nantes impliquée dès le début dans la gestion de la crise provoquée par le naufrage de l'ERIK en décembre 1999 souhaite engager une réflexion scientifique pluridisciplinaire avec les acteurs administratifs, associatifs et industriels concernés, favorisant un échange conceptuel et opérationnel sur les différentes questions posées par l'événement.

Organisé par le Pôle Mer et Littoral de l'Université de Nantes, ce colloque a pour objectifs de :

- analyser les aspects scientifiques, juridiques, économiques et sociaux des pollutions marines et du littoral.
- dresser un état des lieux écologiques des espaces côtiers touchés par la marée noire de l'ERIK.
- dégager des éléments de modélisation pluridisciplinaire des conséquences des pollutions d'un littoral par certains hydrocarbures.
- améliorer l'efficacité des retours d'expériences afin d'optimiser la gestion des espaces côtiers.

Ce colloque, ouvert à tous, verra intervenir des scientifiques et des experts nationaux et internationaux spécialistes des domaines du transport maritime et de la gestion des espaces côtiers. Trois thématiques seront abordées correspondant aux trois journées de la manifestation :

- Risque et environnement.,
- Risque et société,
- Réhabilitation des zones polluées.

### UNIVERSITÉ DE NANTES

Pôle Mer et Littoral

Tél. : 02 40 14 15 70 ou 02 40 76 69 19

Fax : 02 40 59 83 33

E-mail : [jean-pierre.beurier@droit.univ-nantes.fr](mailto:jean-pierre.beurier@droit.univ-nantes.fr)

## SIAAP

### LA LAVANDE D'ACHÈRES

Le 9 septembre dernier, a eu lieu la fête de la lavande, à Achères. Cueillette, confection de sachets, démonstration de distillation d'huile essentielle étaient au programme.

Cette fête est l'aboutissement d'une aventure : la reconversion des anciens lits de séchage des boues d'épuration en champs de lavande dignes de la Provence.

Dès 1991, les programmes anti-nuisances de l'usine mettent fin à l'exploitation des lits de séchages utilisés pour la déshydratation des boues, faisant place à 18 hectares de terrain disponible.

Pour éliminer au plus vite les odeurs désagréables des anciens équipements, l'idée de les transformer en plantation de lavande fut lancée par le Président du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne)

Les lavandes de Seine aval s'inscrivent dans la première phase des aménagements paysagers de l'usine qui donneront le jour en 2004 à un parc de 50 hectares ouvert au public.

### SIAAP

8 r Villiot 75012 PARIS

Tél. : 01 44 75 44 75

# Pollutec 2001 industrie

PARIS - 4 AU 7 DÉCEMBRE 2001

Avec ses visiteurs qui viennent pour préparer un investissement (32 %), découvrir de nouveaux produits (62 %) ou de nouveaux fournisseurs (45 %), Pollutec est chaque année, durant 4 jours, le grand rendez-vous international attendu en matière d'environnement.

Cette année, Pollutec a développé deux nouveautés :

- Le lancement d'un nouveau secteur : les risques et leur gestion, devenu une priorité absolue pour les responsables et chefs d'entreprise. Ce thème est ainsi à l'honneur sur le salon et développé en partenariat avec l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques).
- Le site web [www.Pollutec.com](http://www.Pollutec.com), un portail organisé avec 200 pages sur les éco-industriels

Grâce à ce service en ligne, les visiteurs du salon peuvent encore mieux préparer leur visite (28 % d'entre eux l'avaient consulté avant leur visite à Pollutec 2000).

### UNE BOURSE EUROPÉENNE DE TECHNOLOGIES SUR L'ENVIRONNEMENT

A l'occasion de POLLUTEC 2001, le Centre Relais Innovation Paris-Ile de France organise, en collaboration avec son réseau de partenaires européens, une bourse européenne de technologies autour des thèmes de l'eau, du recyclage et de la valorisation, les 6 et 7 décembre. Elle a pour but de favoriser les transferts de technologies transnationaux entre entreprises, universités et instituts de recherche.

Renseignements sur le site :

[www.icr-paris-idf-net/pollutec](http://www.icr-paris-idf-net/pollutec)

### POLLUTEC

70, rue Rivay - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Fax : + 33 01 47 56 21 20 ou 21 10

Web : <http://www.pollutec.com>

## DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL - DII

LE LOBBYING ENVIRONNEMENTAL  
30 NOVEMBRE 2001 - PARIS

DII organise le 30 novembre un séminaire lobbying et réseaux d'influence 2002.

Au programme :

- Identifier les nouvelles structures pour effectuer son lobbying en 2002 ;
- Construire et optimiser sa stratégie ;
- Composer et organiser sa force de lobbying environnemental ;
- Maîtriser le coût des opérations d'influence environnementales.

### DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL

87, Bd. Haussmann - 75008 PARIS

Tél. : 01 43 12 85 50 - Fax : 01 40 06 95 25

## AGHTM

## UN AUTRE REGARD SUR L'ACTUALITÉ

À la suite des dramatiques attentats terroristes du mardi 11 septembre aux Etats-Unis, l'AGHTM diffuse dans la rubrique AGHTM News sur son site Internet <http://www.aghtm.org/news/> une série de dépêches quotidiennes qui ont trait à la situation que connaissent des pays tels que l'Afghanistan, le Pakistan, l'Arabie Saoudite, ... en matière d'approvisionnement en eau.

Ces informations ont pour objectif de permettre le plus possible de toucher du doigt un certain nombre de réalités que vivent les populations et de mesurer les actions entreprises et à entreprendre pour assurer la préservation et la distri-



bution d'eau, une ressource essentielle pour la vie d'hommes de femmes et d'enfants et le développement économique. Elles ont également pour but de mettre en lumière les moyens mis en œuvre par les Etats, les organismes financiers, les associations, les ONG...

L'eau, indispensable dans tous les pays industrialisés demeure aussi dans de nombreuses régions du Monde facteur d'équilibre et de paix.

4<sup>ÈMES</sup> PRIX DE L'ENVIRONNEMENT

Les Prix de l'AGHTM 2001 qui bénéficient cette année du parrainage de la SAUR s'adressent à tous les chercheurs, quelle que soit leur nationalité, qui ont présenté une thèse de doctorat dans un établissement français habilité (Université ou Grande Ecole) et qui ont été admis au grade de Docteur, sous réserve qu'ils n'aient pas travaillé, sous quelque forme que ce soit, pour l'entreprise qui parraine ce concours ou l'une de ses filiales. Pour participer à cette quatrième édition des Grands Prix de l'Environnement, les candidats devront déposer leur dossier à l'AGHTM avant le 30 novembre 2001. Créés en 1994 à l'initiative du Comité Français pour la Recherche sur la Pollution de l'Eau, les Prix décernés sont destinés à récompenser les auteurs de thèses portant sur la pollution des eaux ou la protection des milieux aquatiques et mettant en oeuvre une approche globale dans ces deux domaines. Dans cet esprit, les

membres du jury encouragent les travaux qui contribuent à assurer une liaison étroite entre les techniques d'aménagement et de réduction des rejets polluants et la préservation des milieux aquatiques. Une attention particulière est portée aux candidats qui soumettent des travaux de recherche qui abordent aussi bien le génie de procédés, la dynamique des populations que les aspects socio-économiques ainsi que des facteurs plus pointus tels que la maîtrise des boues ou de tout autre déchet.

## AGHTM

83, avenue Foch - 75116 Paris

Tél. : 01 53 70 13 56

E-mail : [aghtm@aghtm.org](mailto:aghtm@aghtm.org)

Web : <http://www.aghtm.org/>

LE RNDE CONTRIBUE  
AUX ASPECTS ÉCONOMIQUES  
DE LA DIRECTIVE CADRE

Le respect de l'obligation de la Directive Cadre d'intégrer des aspects économiques dans les plans de gestion impose un important travail méthodologique et de collecte de données. Dans ce but, deux groupes de travail "économie" ont été créés au sein du RNDE (Réseau National des Données sur l'Eau).

Ils bénéficient notamment des résultats des travaux du groupe Inter-Bassins "socio-économie". Ils fournissent les éléments nécessaires à la Direction de l'Eau, dans le cadre de son rôle pilote européen sur les aspects économiques de la Directive Cadre.

Le premier groupe, piloté par l'IFEN, se concentre sur la récupération des coûts par grand secteur économique (domestique, industrie, agriculture). Quatre objectifs lui sont assignés :

- ① définir la méthodologie du calcul de la récupération des coûts,
- ② contribuer à la construction des rapports à établir par district hydrographique sur la récupération des coûts,
- ③ assurer la cohérence des données sur la récupération des coûts à publier par district avec les comptes nationaux,

## ④ contribuer à la rénovation des comptes de l'eau.

Le deuxième groupe, piloté par le MATE et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, a pour mandat de définir la méthodologie de l'analyse économique dans l'élaboration des plans de gestion et des programmes de mesures. Il doit pour cela :

- définir la méthodologie d'évaluation économique prévue par la Directive Cadre,
- rassembler les données nécessaires pour l'estimation économique,
- développer l'évaluation des dommages et bénéfices environnementaux liés aux usages de l'eau.

**Le numéro 2 de la lettre du RNDE vient de paraître. Il est disponible en ligne sur le site Web.**

## RÉSEAU NATIONAL DES DONNÉES SUR L'EAU

15, Rue Edouard Chamberland

87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05.55.11.47.90 Fax : 05 55 11 47 48

Web : [www.rnde.tm.fr](http://www.rnde.tm.fr)

## L'AFIE : POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

L'association Française des Ingénieurs Ecologues (AFIE) insiste depuis 1979 sur la nécessité d'une véritable fonction publique de l'Environnement.

Aujourd'hui, le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire utilise pour remplir ses missions, des fonctionnaires "prêtés" par d'autres Ministères.

Tous les postes des Services Centraux du Ministère de l'Environnement et des Directions Régionales de l'Environnement (depuis l'agent d'entretien jusqu'au Directeur en passant par la secrétaire, le comptable et le chargé de mission) sont occupés par des fonctionnaires des Ministères de l'Equipement, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Finances, de l'Intérieur, ou des agents contractuels.

Le Plan pluriannuel de modernisation (1999) du Ministère prévoit bien le renforcement progressif de l'Administration de l'Environnement. Mais, il n'affiche de "fonctionnaires" spécifiques que pour les missions de police et de surveillance (chasse, pêche, parcs nationaux). Le Ministère de l'Environnement devra laisser aux fonctionnaires des autres Ministères le soin de préparer, de proposer puis de mettre en œuvre sa politique qui

ne se limite pas à l'évidence à une fonction régaliennne de police de l'environnement.

Sans remettre en cause les compétences et l'honnêteté des fonctionnaires concernés, l'AFIE s'interroge sur leur motivation professionnelle lorsque le déroulement de leur carrière dépend de leurs collègues restés en poste dans leur Ministère d'origine.

Il est évident que le Ministère de l'Environnement doit pouvoir disposer de fonctionnaires compétents dont la carrière doit être entièrement dépendante de leur action en faveur de l'Environnement.

C'est dans ce sens que l'AFIE situe son action en faveur de la création d'une véritable fonction publique de l'Environnement, susceptible d'assumer l'ensemble des missions de plus en plus importantes qui lui sont confiées.

### ASSOCIATION FRANÇAISE DES INGÉNIEURS ÉCOLOGUES

61 rue Halle 75014 Paris  
Tél. : 01 53 91 06 15 - Fax : 01 45 38 54 21

## COLLOQUE DU CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

Le Cercle Français de l'Eau a organisé, en collaboration avec l'Association des maires de France, un colloque qui s'est tenu au Sénat, le jeudi 4 octobre 2001 intitulé "Les clés d'une nouvelle gestion locale de l'eau".

Avec l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau et le renouvellement d'un certain nombre d'élus locaux aux niveaux communal et départemental, l'année 2001 constitue une nouvelle étape dans la gestion locale de l'eau. Dans ce contexte en pleine évolution, les différents acteurs de l'eau vont devoir poursuivre leurs efforts sur le terrain en faveur du développement des systèmes d'assainissement, de l'amélioration de la qualité de l'eau potable et de la lutte contre les pollutions diffuses afin de satisfaire les attentes de leurs concitoyens et de res-

pecter au mieux les échéances environnementales européennes. Cette rencontre, destinée de façon privilégiée aux collectivités, a permis d'examiner le partage des responsabilités entre les élus locaux et leurs différents partenaires, les moyens financiers, techniques et réglementaires à leur disposition ainsi que les orientations à privilégier pour assurer une gestion locale de l'eau efficace, cohérente et concertée.

### CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

Sénat - Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard - 75006 PARIS  
Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41  
E-mail : cfe@club-internet.fr

## VIE DES SOCIÉTÉS

### 1<sup>ER</sup> RAPPORT D'ACTIVITÉ DE VIVENDI ENVIRONNEMENT

La présence de Vivendi Environnement sur les cinq continents et dans tous les grands métiers de l'environnement lui confère un atout essentiel pour apporter des solutions sur mesure - prestations classiques ou offres multiservices - aux collectivités locales comme aux industriels. Anticipant les besoins de ses clients, le Groupe a su développer un savoir-faire qui conjugue innovation technologique, qualité du service et maîtrise des nuisances, en s'appuyant sur quatre filiales majeures : Vivendi Water (Générale des Eaux et USFilter) pour le traitement de l'eau, Onyx pour la propreté, Dalkia pour les services énergétiques et Connex pour le transport.

Dans le secteur de l'eau, Vivendi Water dessert en gestion déléguée municipale (eau potable et assainissement) plus de 110 millions d'habitants dans le monde. Leader dans l'outsourcing industriel (eau de process et assainissement) aux Etats-Unis avec USFilter, il dispose d'une base mondiale de 40 000 clients dans de nombreux secteurs d'acti-

tivité. En France, Vivendi Water, à travers Générale des Eaux, est présent dans plus de 8 000 collectivités locales, soit 43 millions d'habitants desservis.

Pour ce premier rapport d'activité, Vivendi Environnement donne la parole à Margaret CATLEY-CARLSON, présidente du Global Water Partnership. Pour elle "le secteur privé est dépositaire d'une expérience unique dans la quête d'une meilleure exploitation des ressources en eau ; drainer de nouveaux capitaux pour engager les investissements indispensables est impératif. Les fonds privés peuvent et doivent prendre le relais des fonds publics qui se tarissent."

### VIVENDI ENVIRONNEMENT

36, avenue Kléber - 75799 PARIS CEDEX 16  
Tél. : + 33 1 71 75 00 00 - Fax : + 33 1 71 75 10 00  
Web : www.vivendienvironnement.com

## SAUR

### 4<sup>ÈME</sup> PRIX DE LA RECHERCHE POUR LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le Comité Français de la Recherche sur la Pollution de l'Eau (CFRP) a créé en 1994 un "Prix de la recherche pour la protection des milieux aquatiques" doté de 50 000 francs qui est remis tous les deux ans à l'auteur d'une thèse de doctorat correspondant à une approche pluridisciplinaire d'un problème lié à la lutte contre la pollution ou à la protection des milieux aquatiques.

Le Prix a déjà été attribué trois fois, en 1995, 1997, et 1999. Pour sa quatrième édition, organisée en partenariat

avec la société SAUR, le Prix récompensera une thèse soutenue entre le 1er janvier 1999 et le 31 juillet 2001.

#### SAUR

##### Challenger

1 avenue Eugène Freyssinet

78064 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél. : 01 30 60 22 60 - Fax : 01 30 60 27 89

Web : <http://www.saur.fr>

## AUTOUR DU MONDE

### AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT - AEE

#### AIDER LA PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DES SÉCHERESSES

L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) publie un rapport destiné à aider les décideurs à empêcher et gérer les inondations, qui constituent le désastre naturel le plus courant et le plus coûteux en Europe, ainsi que les sécheresses.

Le rapport, troisième et dernière partie d'une évaluation de l'utilisation durable de l'eau, passe en revue les causes principales, tant naturelles que d'origine humaine, des inondations et des sécheresses en se basant sur des informations et expériences collectées dans les pays d'Europe Occidentale et Centrale.

Le projet a été dirigé par le Centro de Estudios y Experimentación de Obras Públicas (CEDEX, Espagne), avec l'assistance de l'Institute of Hydrology (Royaume-Uni), le groupe de travail autrichien sur l'eau, l'Office International de l'Eau (France), le National Environmental Research Institute (NERI, Danemark) et le lien thématique Phare sur les eaux continentales (dirigé par Vituki Consult, Hongrie).

Le coût économique des dégâts causés par les inondations dans cette zone d'Europe est estimé à 99 milliards d'euros pour la seule période de 1991 à 1995. Cela n'inclut pas le coût des décès et blessures occasionnées aux personnes.

Les zones les plus souvent touchées par les inondations sont très dispersées géographiquement : la côte méditerranéenne, les vallées du Rhin, de la Seine et de la Loire, les zones de digues des Pays-Bas, les plaines côtières du nord de l'Allemagne, les vallées des Alpes, la vallée du Pô en Italie, certaines zones côtières du Portugal, les vallées des fleuves Danube et Tisza en Hongrie et les zones inondables du fleuve Shannon dans le centre de l'Irlande. Parmi ces régions, nombreuses sont celles qui forment le cœur économique de l'Europe.

Les interférences humaines ou altérations du sol et de la végétation dans les bassins hydrographiques sont susceptibles de sérieusement augmenter les risques et impacts des inondations. Entre 1991 et 1995, les zones les plus sujettes aux inondations ont été celles qui ont connu la plus grande urbanisation, à savoir, la côte méditerranéenne et le bassin du Rhin.

A l'opposé, l'Europe devient de plus en plus vulnérable aux effets de sécheresse alors que la pression sur les

ressources hydriques continue d'augmenter. La demande en eau en Europe est passée de 100 km<sup>3</sup>/an en 1950 à 550 km<sup>3</sup>/an en 1990 et l'on prévoit qu'elle aura atteint 660 km<sup>3</sup>/an à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle.

La sécheresse est une caractéristique normale et récurrente du climat européen qui ne se limite pas aux régions méditerranéennes mais touche aussi bien aux régions à fort qu'à bas niveau de précipitations, et cela à tout moment de l'année, souligne le rapport.

Des recherches récentes sur les impacts du changement climatique suggèrent que d'ici à 2050 les précipitations annuelles vont augmenter dans le nord de l'Europe mais chuter d'environ 10 % ailleurs. Ce sont les régions les plus sèches du sud et de l'est de l'Europe qui ressentent le plus les conséquences de ces changements.

Le rapport fournit des informations sur les réponses politiques données aux inondations et aux sécheresses ainsi que les diverses stratégies nationales adoptées. Il comporte également des descriptions de cas particuliers d'inondations et de sécheresses qui illustrent en détail les pressions et les impacts de tels phénomènes ainsi que les mesures prises pour y faire face.

Dans la plupart des cas, les sécheresses sont identifiées trop tard en tant que telles et les mesures d'urgence prises sont inefficaces. Il existe très peu de recommandations techniques pour gérer l'eau dans les situations de sécheresse et le rapport conclut qu'il importe d'y consacrer davantage d'efforts.

Le rapport est disponible en anglais sur le site web de l'AEE à l'adresse suivante :

[http://reports.eea.eu.int/Environmental\\_Issues\\_No\\_21/en/](http://reports.eea.eu.int/Environmental_Issues_No_21/en/)

#### EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY

Kongens Nytorv 6 - DK-1050 COPENHAGEN K

Tél. : 45 33 36 71 00 - Fax : 45 33 36 71 99

E-mail : [eea@eea.eu.int](mailto:eea@eea.eu.int)

Web : <http://www.eea.eu.int>





## LE WORLD WILDLIFE FUND FÊTE SES 40 ANS

Fondé le 11 septembre 1961, WWF doit sa création à Max Nicholson, Sir Julian Huxley, et Sir Peter Scott. Ces trois hommes eurent l'idée de créer une organisation internationale ayant pour mission de récolter des fonds afin de financer des activités de conservation des espèces animales menacées. Composé de scientifiques, d'experts en marketing et en relations publiques, le groupe des fondateurs a établi le centre des opérations, actuellement appelé WWF International, en Suisse, dans des locaux communs avec l'UICN (Union Mondiale pour la Nature). Son objectif ? Œuvrer pour les générations futures en réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement.

C'est au début des années 90 que le WWF a élaboré une nouvelle stratégie fondée sur une mission plus élargie en structurant ses interventions selon trois axes interdépendants :

- La préservation de la diversité biologique,
- La promotion de l'utilisation durable des ressources,
- Et la réduction de la pollution et du gaspillage dans la consommation.

En 1992, l'organisation faisait partie des groupes de pression qui ont convaincu les gouvernements de signer les conventions sur la diversité biologique et le climat, adoptées lors de la conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement - le Sommet de la Terre - à Rio de Janeiro.

Au tout début des années 2001, sa stratégie a été redéfinie autour de six priorités globales. Les forêts, les océans et leurs côtes, les eaux douces, les espèces, les toxiques et les changements climatiques, sont les axes thématiques prioritaires choisis au niveau planétaire tandis que les lieux géographiques où son action doit se concentrer ont été cartographiés : ils représentent plus de 200 écorégions dans le monde.

### WWF France

188 Rue de la Roquette - 75011 PARIS  
Tél. : 01 55 25 84 67 - Fax : 01 55 25 84 74  
Web : <http://www.wwf.fr/>

## BRESIL :

### L'USAGE RATIONNEL DE L'EAU EST EN BONNE VOIE

Les principaux problèmes d'eau au Brésil peuvent être réunis en quatre questions essentielles : (I) l'assainissement, surtout en ce qui concerne le bas taux de collecte des effluents urbains et industriels ; (II) la sécheresse, chaque fois plus fréquente et plus aiguë dans la région du Nord-Est, semi-aride ; (III) les inondations au Sud-Est ; et (IV) les conflits sur l'usage de l'eau entre les divers secteurs compétiteurs.

La législation brésilienne a établi un cadre institutionnel clair pour l'application d'une politique de gestion rationnelle. Il est basé sur trois nouveaux types d'organisation pour assurer la gestion partagée de l'usage de l'eau :

- **Le Conseil National des Ressources en Eau** qui est l'organe le plus élevé dans la hiérarchie du Système National des Ressources en Eau. Il est compétent pour prendre des décisions sur les grandes questions du secteur et mettre fin aux conflits.
- **Les comités des Bassins Hydrographiques**, organisation complètement nouvelle dans la réalité institutionnelle brésilienne, comptant sur la participation des usagers, des préfectures, de la société civile organisée et des gouvernements locaux et fédéraux. Ces comités ont la fonction de "Parlement des Eaux", et sont des forums de décision au niveau de chaque bassin hydrographique ;
- **Les Agences de l'Eau** qui sont aussi une innovation de la Loi. Elles exercent les fonctions de secrétariat exécutif de leurs Comités de Bassin respectifs et doivent gérer les recettes collectées pour l'usage de l'eau et administrer le système ;

La situation sanitaire au Brésil (18 % seulement des eaux usées urbaines collectées sont traitées) démontre clairement que les services de collecte et de traitement des

effluents nécessitent de prendre des mesures adéquates rapidement. Cependant, il faut bien noter que cet objectif implique des investissements additionnels de l'ordre de US\$ 2.7 milliards/an durant une période de 15 ans, d'un total de 40.5 milliards.

Il existe un projet de loi en discussion au Congrès National qui devrait être en principe adopté fin 2001.

Les modifications introduites dans le combat contre la sécheresse passent par la conception du "PROAGUA" semi-aride, un Programme du Gouvernement Fédéral, en articulation avec les Etats de la région semi-aride, appuyé par la Banque Mondiale d'une valeur de US\$ 330 millions, signé en 1998 et qui est en cours de réalisation.

Bien qu'il existe un programme fédéral pour combattre les inondations spécifiquement, le Gouvernement Fédéral vient d'établir une association avec les Etats pour perfectionner le système d'alerte, réaliser des aménagements et des programmes structurels qui en atténuent les effets.

Enfin, en ce qui concerne les conflits entre les usagers, le système brésilien intervient au niveau de la gestion de la demande, par des plans des ressources en eau, la classification des plans d'eau selon leurs usages principaux, le droit de l'utilisation des ressources en eau, des redevances pour l'utilisation de l'eau.

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT - SRH

SGAN 601 LOTE 01 - Edifício CODEVASF  
70.830-901 - Brasília/DF - Brasil  
Tél. : # + 55 61 224 1004 # + 55 61 317 1291  
Fax : # + 55 61 225 6359

# LU DANS LA PRESSE

## ACADÉMIE DE L'EAU

### PASSATION DE POUVOIR

Le n°3 de la Lettre de l'Académie de l'Eau nous apprend l'intention du Professeur DAUSSET de quitter prochainement la présidence de l'Académie, poste qu'il occupe depuis la création de cette instance en 1993.

C'est Marc GENTILINI, Président de la Croix Rouge Française qui lui succédera. Regroupés au sein de trois collèges, les membres de l'Académie sont aujourd'hui près de 130, dont moins de la moitié sont des spécialistes de l'eau (les autres sont médecins, économistes, agronomes, écologistes) et 25 ne sont pas français, ce qui donne aux réflexions et propositions de l'Académie une authentique dimension internationale. Les travaux de l'Académie sont menés par 10 groupes (Eau et Education - Eau, Monde Rural et Aménagement du Territoire - Gouvernance de l'Eau - Gestion par Bassin - Voie d'Eau et Ports Fluviaux et Maritimes - Eau et Sociologie - Eau et Economie - Eau, Ville et Urbanisme - Eaux, Santé et Environnement - Eau, Aménagement du Territoire et Changement Durable) dont le sérieux a conduit le Ministère chargé de l'environnement à leur confier la préparation de la participation française à plusieurs conférences internationales. Le 3ème Forum Mondial de Kyoto, en 2003, est la plus importante, avec 6 contributions françaises (contre une seule au 2nd Forum de la Haye).

#### ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende  
92027 NANTERRE CEDEX  
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.09  
Web : <http://www.oieau.fr/academie>

## BIMA

### CAP SUR UNE EAU DE QUALITE

Un article du n° 1491 du BIMA, le magazine du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, nous apprend l'existence de Cap 2000, une Association Bretonne regroupant agriculteurs, pêcheurs et ostréiculteurs. Son objectif: Impliquer les trois professions dans le suivi de la qualité de l'eau. En effet, c'est en discutant avec un conchyliculteur qu'un agriculteur prendra conscience de ses pratiques et des effets directs de la pollution. Cap 2000 entend ainsi établir une charte des bonnes pratiques d'épandage pour que les agriculteurs, non éligibles au P.M.P.O.A. et dont les exploitations sont situées dans la bande des 500 m du littoral puissent continuer à travailler sans polluer. Cap 2000 prévoit aussi d'organiser des formations sur l'eau et sa qualité à destination des 3 professions.

#### BIMA

78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
Tél. : 01 49 55 49 55  
Web : <http://www.agriculture.gouv.fr/>

## EUROSTAT

### LES EAUX USÉES EN EUROPE

Le n° 14 des "Statistiques en bref - Environnement et Energie" d'Eurostat est consacré à la collecte, au traitement et aux rejets des eaux usées dans les pays de la Communauté Européenne.

80 % de la population est raccordée aux réseaux publics d'assainissement et, 77 % aux stations d'épurations avec une évolution des traitements mécaniques (Primaires) vers des systèmes biologiques (Secondaires) ou à la technologie avancée (Tertiaire). Dans les pays candidats à l'adhésion à la C. E. E., moins de 55 % de la population est raccordée, et 45 % a ses eaux épurées.

Il reste donc du chemin à parcourir pour remplir les conditions fixées par la Directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (91/271/CEE) qui indique que les agglomérations de plus de 200 EH doivent traiter leurs eaux usées au moins avec un traitement de niveau secondaire, voire avec un traitement rigoureux (Secondaire puis Tertiaire) pour les zones identifiées comme sensibles.

#### EUROSTAT

F2 L - 2920 LUXEMBOURG  
Tél. : (352) 4301 37249 - Fax : (352) 4301 37318  
Web : <http://europa.eu.int/comm/eurostat/>



## MARÉE NOIRE ET ESPÈCES VÉGÉTALES

Dans son numéro 54, qui vient de paraître, la revue de vulgarisation botanique "La Garance Voyageuse" propose un bilan de l'impact de la marée noire sur les plantes et les habitats littoraux terrestres. Durant toute l'année 2000, le Conservatoire Botanique National de Brest a réalisé un suivi pour évaluer les conséquences de cette pollution qui a touché près de 400 km de côtes, du Finistère à la Charente-Maritime. Ce sont les habitats rocheux qui ont été le plus affectés par les projections de pétrole. Les botanistes n'ont pas constaté de mortalité massive de plantes car le naufrage a eu lieu en hiver, pendant la période de repos végétatif. Cependant, certains chantiers de nettoyage, parfois réalisés dans l'empressement, ont eu des conséquences néfastes sur des espaces fragiles.

#### GARANCE VOYAGEUSE

F-48370 ST GERMAIN DE CALBERTE - FRANCE  
Tél. : 04 66 45 94 10 - Fax : 04 66 45 91 84  
E-mail : [garance@wanadoo.fr](mailto:garance@wanadoo.fr)  
Web : <http://garance.voyageuse.free.fr>

## INERIS

### UN CATALOGUE DES CONCENTRATIONS DES SUBSTANCES CHIMIQUES DANS L'EAU

Pour les substances chimiques produites ou importées à plus de 10 t/an par au moins un producteur/importateur, le règlement (C. E. E.) n° 793/93 concernant l'évaluation et le contrôle des risques prévoit une évaluation systématique.

Pour chaque compartiment de l'environnement, une concentration sans effet (PNEC) est déterminée. En dessous de cette concentration, la substance ne devrait pas avoir d'effets indésirables sur le compartiment de l'environnement considéré.

Le "Catalogue des Concentrations prévisibles sans effet dans l'environnement aquatique (PNEC aqua) présente les substances chimiques ayant fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du règlement CEE n° 793/93 et du programme OCDE".

Ce document est consultable sur le site web de l'INERIS ; il sera mis à jour périodiquement.

#### INERIS

Direction des Risques Chroniques  
B. P. n° 2 - 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE  
Tél. : 03 44 55 62 16 - Fax : 03 44 55 67 67  
Web : <http://www.ineris.fr>

## INRA

### L'EAU DANS L'ESPACE RURAL VIE ET MILIEUX AQUATIQUES

Le rôle de l'eau comme support d'une vie aquatique continentale diversifiée et exploitable, tel est le thème de cet ouvrage. Second volume de "L'Eau dans l'Espace Rural", il fait suite à Production Végétale et Qualité de l'Eau (INRA Editions, 1997).

Volontairement limité aux systèmes relativement peu perturbés que sont les rivières à truites et les lacs péri-alpins, il rappelle la complexité du fonctionnement de ces écosystèmes naturels et l'interdépendance des compartiments biologiques.

Il montre, en relation avec l'eutrophisation, comment le principe du tout-à-l'égout est en fait celui du "tout-à-l'eau" et quelles en sont les conséquences sur les ressources aquatiques (effets de l'enrichissement par excès de nutriments - azote, phosphore - lié aux activités agricoles mais aussi à l'urbanisation).

Il présente les différents outils de la bio-indication et des exemples de sensibilité aux perturbations de quelques groupes aquatiques.

Enfin, il propose une approche prospective plus intégrative pour étudier le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et leur réaction face aux polluants

#### Institut National de la Recherche Agronomique

R. D. 10 - F 78026 VERSAILLES CEDEX  
Tél. : 01 30 83 34 01 - Fax : 01 30 83 34 49  
E-mail : [INRA-Editions@versailles.inra.fr](mailto:INRA-Editions@versailles.inra.fr)  
Web : <http://www.inra.fr/>

## "MARKETING RESEARCH FOR INDUSTRY"

### L'ASSAINISSEMENT ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Selon Marketing Research for Industry, les investissements consacrés aux projets d'assainissement des eaux en France se sont élevés à près de 15,5 milliards de FF en 2000, contre 5,7 milliards de FF pour ceux consacrés à la distribution de l'eau. La mise en conformité aux directives européennes est restée le principal moteur de croissance dans ces deux secteurs.

Dans une nouvelle édition de ces deux études, MSI analyse l'évolution des investissements dans les secteurs de l'assainissement des eaux et de la distribution de l'eau, par secteur et par bassin, ainsi que le potentiel de développement jusqu'en 2005. Les études résument également les derniers développements réglementaires et présentent les trois opérateurs clés du marché.

Ces deux études sont issues d'un long et rigoureux processus de collecte d'informations et d'entretiens auprès des Agences de l'Eau, des acteurs institutionnels et des intervenants du secteur.

#### MARKETING RESEARCH FOR INDUSTRY

231 avenue Jean Jaurès  
69007 LYON  
Tél. : 04 74 53 15 - Fax : 04 74 53 15 72

## AEE

### "ENVIRONMENTAL BENCHMARKING FOR LOCAL AUTHORITIES"

L'Agenda 21 le mentionne : "Parce que de nombreux problèmes ont des origines locales, la participation et la coopération entre collectivités locales seront un facteur déterminant pour le développement durable".

Le benchmarking est un outil de gestion, qui, appliqué aux collectivités, doit leur permettre d'améliorer leurs performances.

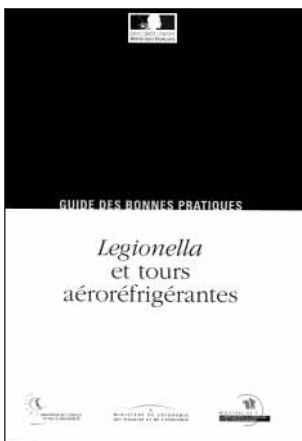
Ce rapport présente les différentes définitions du benchmarking et, grâce à une série d'exemples, il présente les différentes étapes de sa mise en place. Un exemple australien de benchmarking appliqué à plusieurs services d'eau et d'assainissement a permis de mettre en évidence un certain nombre de "bonnes pratiques" et ainsi d'élaborer un plan d'amélioration du fonctionnement des installations, source d'économie non négligeables.

#### AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Kongens Nytorv 6 - DK-1050 Copenhagen K  
Tél. : 45 33 36 71 00 - Fax : 45 33 36 71 99  
E-mail : [eea@eea.eu.int](mailto:eea@eea.eu.int)  
Web : <http://www.eea.eu.int>

## MATE

### UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES : LEGIONELLA ET TOURS AEROREFRIGERANTES



Edité par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, en collaboration avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, ce guide a pour objet de préciser certaines mesures préventives et curatives à mettre en œuvre pour réduire les risques liés aux légionelles susceptibles de se développer dans les systèmes de refroidissement par voie humide. Il fournit des informations générales, des recommandations de conception, de fonctionnement, d'entretien et d'exploitation afin de maîtriser la prolifération de Legionella dans ces installations et de minimiser la dissémination de ces bactéries dans l'air.

Ce document, destiné aux maîtres d'ouvrages, aux maîtres d'œuvre. Aux propriétaires, aux constructeurs, aux installateurs, aux exploitants et aux traitants d'eau, comprend trois grandes parties : une section relative aux tours aéroréfrigérantes du secteur industriel, une autre à celles du secteur tertiaire et une partie commune relative aux deux secteurs.

#### MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

20 avenue de Ségur - 75302 Paris SP  
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 41 20 19 12 22  
Web : <http://www.environnement.gouv.fr>

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MATIÈRES PLASTIQUES

### UNE BANDE DESSINÉE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à la bande dessinée "La planète Kourtevue, petite histoire de gros problèmes", éditée à l'initiative du SPMP (Syndicat des Producteurs de Matières Plastiques) le développement durable est présenté aux adultes (et aux grands enfants) de façon sérieusement ... ludique.



On y apprend que les plastiques sont quelquefois victimes de préjugés : polluants, non biodégradables, non recyclables ?

Le héros de l'histoire dénonce tout cela : issues du pétrole et chimiquement inertes, les matières plastiques ne sont polluantes que quand on les jette, à mauvais escient, dans la nature ; non biodégradables (comme le verre), cela permet de l'utiliser dans des applications (emballage, électricité, électronique) où cette absence de pérennité serait un défaut ; enfin, les plastiques sont recyclables comme d'autres matériaux.

Bref, il n'y a pas de mauvais matériaux, mais il y a de mauvais comportements.

#### PERSPECTIVES PLASTIQUES SYNDICAT PRODUCTEURS DE MATIÈRES PLASTIQUES

Le diamant A - 92909 PARIS - LA DÉFENSE CÉDEX  
Tél. : 01 46 53 10 53  
Web : [www.proplast.org/spmp](http://www.proplast.org/spmp)

## “VIGIE ENVIRONNEMENT”

### UN FILTRE ANTI-LEGIONELLE

“Vigie environnement”, bulletin mensuel de veille et de signalement de l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) signale qu'une entreprise environnementale (BWT AG. Mondsee) basée en haute Autriche, a développé un filtre membranaire contre la légionellose. Le nouveau filtre, appelé B-Safe, repousse les légionelles (bactéries de la maladie du légionnaire qui se reproduisent à des températures comprises entre 35 et 45°C) et les inactive.

Le marché est considérable puisque toute douche peut être équipée.

#### VIGIE ENVIRONNEMENT

2, rue Brûlée - F-67 000 STRASBOURG  
Tél. : 03 88 21 42 42 - Fax : 03 88 21 42 40  
E-mail : [info@adit.fr](mailto:info@adit.fr)  
Web : <http://www.adit.fr>

## BATIMAT 2001

### PARIS - 5 -10 NOVEMBRE 2001

Depuis plus de 40 ans, BATIMAT montre tous les progrès des techniques de construction et d'amélioration du bâtiment. BATIMAT 2001 ouvre un nouveau siècle, qui coïncide avec la révolution des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (N. T. I. C.)

C'est pourquoi l'impact des nouvelles technologies sera mis en avant non seulement au niveau des nouvelles solutions constructives basées sur la haute qualité environnementale, mais également au niveau des méthodes de travail, des relations entre clients et fournisseurs, des méthodes d'approvisionnement et de distribution.

Cette année, les organisateurs ont instauré des parcours thématiques (réduction des impacts sur l'environnement, sur l'eau, etc.) permettant de visiter les exposants selon ses centres d'intérêts.

#### BATIMAT

70, rue Rivay - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX  
Tél. : + 33 01 47 51 51 - Fax : + 33 01 47 56 08 18  
Web : <http://www.batimat.com/>

# RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



## INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À QUÉBEC - CANADA - 28 - 30 MAI 2002

Le Bureau de Liaison du RIOB, réuni le 4 Septembre dernier à Foz do Iguazu (Brésil), a adopté le programme provisoire de la prochaine Assemblée Générale du Réseau, qui se tiendra, à l'invitation des Autorités Québécoises :

### du 28 au 30 Mai 2002 à Québec Province de Québec (Canada)

Le Bureau de Liaison a également retenu les trois sujets qui feront l'objet d'Ateliers Thématiques durant l'Assemblée, il s'agit :

- ❶ des relations entre les organismes de bassin et les administrations aux différents niveaux territoriaux (international, national, fédéral, estatal, provincial, régionale, municipale, etc.),
- ❷ de la prévention et de la gestion des risques naturels (inondation, sécheresse, érosion) et des pollutions accidentelles,
- ❸ de la gestion et de la protection des eaux souterraines et des zones humides des bassins.

Bien entendu, l'Assemblée Générale de Québec sera aussi l'occasion de dresser un **premier bilan du lancement**

du "Programme Associé : pour soutenir la création et le développement d'organismes de bassin", élaboré avec le **Global Water Partnership**, pour lequel le Bureau a souhaité une forte mobilisation de tous les membres du RIOB et des ses Réseaux Régionaux, notamment le Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin (RELOB) et le Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO).

Les communications devront être courtes (au maximum de 10 minutes). Leurs textes écrits devront être adressés au Secrétariat Technique Permanent avant le 28 Février 2002 uniquement par E-mail ([stp-riob@oieau.fr](mailto:stp-riob@oieau.fr)) ou par disquette informatique, accompagnés des projections sur Powerpoint.

**Seules les communications reçues avant cette date pourront être présentées à l'Assemblée Générale.**

Elles seront toutes diffusées sur le site Internet du RIOB : [www.oieau.org/riob](http://www.oieau.org/riob) et viendront alimenter les discussions sur le "Virtual Water Forum" : [www.worldwaterforum.org](http://www.worldwaterforum.org), préparant le III<sup>ème</sup> Forum Mondial sur l'Eau de Kyoto en Mars 2003, auquel le RIOB s'est associé.

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU RIOB

<b>MARS 2002</b> 4 - 8	<b>BUREAU DE LIAISON DU RIOB</b> Séville (Espagne) Contact : José Maria SANTAFE MARTINEZ E-mail : <a href="mailto:jose.santafe@sgph.mma.es">jose.santafe@sgph.mma.es</a> / <a href="mailto:jsantafe@mma.sdgph.es">jsantafe@mma.sdgph.es</a>
<b>MAI 2002</b> 28 - 30	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RIOB</b> Québec, Province de Québec (Canada) Contact : Françoise MOUGEAT E-mail : <a href="mailto:francoise.mougeat@menv.gouv.qc.ca">francoise.mougeat@menv.gouv.qc.ca</a>
<b>AOÛT 2002</b> 12 - 16	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - GLOBAL WATER PARTNERSHIP</b> Stockholm (Suède) Contact : Mr Khalid MOHTADULLAH E-mail : <a href="mailto:khalid.mohtadullah@sida.se">khalid.mohtadullah@sida.se</a>
<b>NOVEMBRE 2002</b> 4 - 8	<b>CONFÉRENCE INTERNATIONALE</b> "Gestion de l'eau par bassin versant" Madrid (Espagne) Contact : Jésus Miguel DE LA FUENTE GONZALEZ E-mail : <a href="mailto:jmfuente@ciccp.es">jmfuente@ciccp.es</a>
<b>JANVIER 2003</b> <i>(sous réserve de confirmation)</i>	<b>BUREAU DE LIAISON DU RIOB</b> La Martinique (France) Contact : Mme Madeleine JOUY DE GRANDMAISON E-mail : <a href="mailto:martinique.environnement.gouv@wanadoo.fr">martinique.environnement.gouv@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:marie-france.bertome@diren-martinique.fr">marie-france.bertome@diren-martinique.fr</a>
<b>MARS 2003</b> 16 - 23	<b>FORUM MONDIAL DE L'EAU</b> Kyoto (Japon) Contact : Hideaki ODA E-mail : <a href="mailto:oda@water-forum3.com">oda@water-forum3.com</a> / <a href="mailto:office@water-forum3.com">office@water-forum3.com</a> E-mail : <a href="mailto:hideoda@aol.com">hideoda@aol.com</a> / <a href="mailto:river@mail.idi.or.jp">river@mail.idi.or.jp</a>

# OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

## CONCLUSIONS DU COLLOQUE "MESURE DE PERFORMANCE ET RÉGULATION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT"

Plus de 100 représentants de collectivités, d'organismes publics, de services d'eau et d'assainissement d'associations de consommateurs, mais aussi de nombreux experts de pays étrangers ont participé les 17 et 18 septembre à Montpellier à un Colloque organisé - sous l'égide du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - par l'Office International de l'Eau et le laboratoire GEA de l'ENGREF.

A la différence d'autres services publics de réseaux (EDF, Télécom), la régulation envisagée pour les domaines de l'eau et de l'assainissement ne vise pas à faire la transition d'un monopole national, créé pour des raisons historiques, vers une situation de concurrence. En effet, l'eau est un véritable monopole naturel et le client ne pourra jamais, sauf révolution technologique, avoir le choix entre plusieurs opérateurs.

La régulation vise à obtenir, en l'absence de recours au marché, un juste prix pour le service rendu et à garantir que les missions d'intérêt général sont prises en compte.

En effet, l'enjeu de la qualité du service au sens large, c'est à dire comprenant à la fois les prestations immédiates aux clients, mais aussi les autres aspects tels que la pérennité du service, la santé publique et la protection de l'environnement, sont des éléments majeurs de la mission de service public.

Actuellement, les collectivités, responsables du service, manquent cruellement d'outil pour améliorer le fonctionnement de leurs régies ou pour faire jouer la concurrence entre opérateurs et plus généralement pour maîtriser la gestion de leurs services.

La régulation des services d'eau et d'assainissement devient dans ce contexte, un sujet d'actualité comme en atteste le débat autour de la création d'un Haut Conseil des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (HCSPEA).

Les expériences menées à l'International (Angleterre, Suède) montrent que la régulation des services publics peut reposer sur une circulation d'information. La publication d'enquêtes, le benchmarking (comparaison sur une série d'indicateurs) sont des moyens puissants pour influencer les décisions de l'exploitant qu'il soit public ou privé et pour améliorer le service.

L'expérience Anglaise nous indique qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'un pouvoir de police ou de sanction pour faire de la régulation efficace.

Outre l'Angleterre, le cas du Portugal, de la Lituanie, des Etats-Unis et de l'Argentine ont ainsi été présentés. Dans certains de ces pays, la mise en œuvre d'une telle régulation n'a pas toujours été facile.

Pour Pedro Cunha Serra, premier Président de l'IRAR (Institut de Régulation Portugais), la tâche du régulateur est compromise s'il y a confusion des rôles entre le régulateur, le délégataire et le délégataire.

### Qu'en est-il en France ?

La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), représentée par Michel Desmars, a souligné combien les collectivités seraient

intéressées par la publication de statistiques nationales sur la performance qualitative des services. Elles ressentent souvent le besoin d'une assistance extérieure pour définir des indicateurs leur permettant de dialoguer avec l'exploitant et avec les usagers.

Une expérience a été présentée par Laetitia Guérin-Schneider, responsable du laboratoire Gestion de l'Eau et de l'Assainissement (GEA) de l'ENGREF.

L'idée consiste à développer un panel d'indicateurs de performance partagé entre les collectivités. Ces indicateurs, se concentrant sur les résultats, présentent non seulement les aspects d'exploitation, mais aussi ceux engageant la responsabilité de la collectivité.

Ils peuvent aussi constituer la base d'un dialogue plus constructif avec l'exploitant, quel que soit le mode de gestion.

Les indicateurs permettent aussi de faire jouer la pseudo-concurrence entre les services, en effectuant des comparaisons.

Le projet de HCSPEA pourrait aussi s'inspirer de ce type de panel pour réaliser des statistiques nationales.

Pour être en mesure de produire l'information pertinente, l'exploitant devra sans doute réaliser des adaptations internes à son organisation de travail, en particulier dès lors qu'il souhaiterait mieux suivre et quantifier le degré de la "qualité de son service rendu" auprès de ses clients et usagers du Service.

Mais ces adaptations, qui ont été abordées par Jean-Louis Lermite pour l'Office International de l'Eau, loin de constituer un obstacle à la mise en œuvre d'indicateurs, seront au contraire la source d'une amélioration permanente et d'une efficacité accrue.

Finalement, il s'agit davantage de mieux organiser l'information existante, que d'en créer de totalement nouvelle...

Les initiatives encourageantes menées par certaines collectivités (cas de la Communauté d'Agglomération d'Evry et du Groupe des Six Villes de l'Ouest présenté par Nantes), en collaboration avec leur exploitant, démontrent d'ores et déjà tout le bénéfice que l'on peut attendre de la mise en place d'une telle démarche.

Ce colloque, qui a été suivi d'une journée de discussions entre experts français et étrangers, a donc été l'occasion de premiers échanges.

Il apparaît utile voire nécessaire de continuer dans cette voie du partage d'expériences nouvelles, et que d'autres rencontres de ce type, tant au niveau français qu'au niveau international, puissent avoir lieu prochainement.

### OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Le Centre National de Formation  
aux Métiers de l'Eau

22 rue Edouard Chamberland

87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01

E-mail : [cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)

Web : <http://www.oieau.org>

## CNFME : PARTENARIAT AVEC LE SYNCRA ET LE CNFPT

Le **SYNCRA** (Syndicat National des Contrôleurs de Réseaux d'Assainissement), regroupe les entreprises spécialisées dans le contrôle des réseaux d'assainissement, les tests d'étanchéité à l'eau et à l'air, les tests de compactage et l'inspection télévisée. Il a notamment pour mission d'être l'interlocuteur des Agences de l'Eau dans l'élaboration et la mise en œuvre des cahiers des charges pour le contrôle de conformité des réseaux d'assainissement, protocoles et chartes de qualité.

Le SYNCRA a décidé de confier au CNFME (Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau) la formation indispensable aux contrôleurs pour atteindre un objectif d'accréditation COFRAC. Ainsi, les formateurs du CNFME formeront les stagiaires aux respects des règles de l'art de la profession et leur enseigneront les prescriptions techniques et réglementaires concernant les réseaux.

Le **CNFPT** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) a signé une convention avec le CNFME pour la formation des agents municipaux de niveaux A, B et C des divers métiers de l'eau et de l'assainissement

Conclu pour trois ans, cet accord renforce les relations existantes entre le CNFPT et l'Office International de l'Eau. Ce dernier mettra notamment à la disposition du CNFPT les éléments dont il dispose sur les métiers de l'eau pour permettre la réalisation de référentiels emplois/activités/compétences.

### SYNDICAT NATIONAL DES CONTRÔLEURS DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - SYNCRA

91 avenue de la République  
75540 PARIS CEDEX 11  
Tél : 01 48 06 80 81 - Fax : 01 48 06 43 42

### CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - CNFPT

10-12, rue d'Anjou - 75381 PARIS CEDEX 08  
Tél. : 01 55 27 44 00 - Fax : 01 55 27 42 89

**Le CNFME**



**AUTOSURVEILLANCE**

## TESTEZ VOTRE STATION D'EPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacque, nitrate, phosphate (*en option*). Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm



Prix : 2 300 F.HT\*  
Recharge annuelle : 400 F.HT\*  
\* hors option phosphate



## AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

### Commande

Office International de l'Eau - Le CNFME  
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 77 71 15 - cnfme@oieau.fr



**Office  
International  
de l'Eau**

## SESSIONS 2001

DATE	REF.	TITRE
19-21/11/01	01.I.14	La réception des installations électriques et des systèmes automatisés
19-23/11/01	01.C.22	Les règles sanitaires dans les réseaux intérieurs d'eau potable
19-23/11/01	01.K.11	L'eau potable et l'assainissement : Découverte d'un métier
26-28/11/01	01.L.10	Exploitation et maintenance des stations de mesure
27-29/11/01	01.N.22	Garantir la validité et la fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles
26-30/11/01	01.K.01	La gestion technique d'un service d'eau potable
26-30/11/01	01.K.04	Gestion administrative et financière des services d'eau et d'assainissement
26-30/11/01	01.F.21	La certification ISO-14001 des systèmes d'assainissement
3-5/12/01	01.B.17	Qualité et goûts de l'eau
3-5/12/01	01.L.02	Installer et entretenir une chaîne de mesure
3-7/12/01	01.N.08	Exploitation d'une station de détoxification
4-5/12/01	01.E.30	Inspection télévisée des réseaux d'assainissement
3-7/12/01	01.C.03	Exploiter les réseaux d'eau potable - Niveau 2
3-7/12/01	01.E.02	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - Niveau 2
10-14/12/01	01.E.03	Hydrologie urbaine et calcul d'un réseau pluvial - Niveau 1
10-14/12/01	01.B.18	Correction de la minéralisation
10-14/12/01	01.F.07	Conception et dimensionnement Module 1 : Station d'épuration à boues activées
10-14/12/01	01.E.15	La maîtrise des rejets urbains par temps de pluie : Stratégie et moyens
17-21/12/01	01.D.02	Comment utiliser les équipements de télégestion - Niveau utilisateur
17-21/12/01	01.C.18	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 3
17-21/12/01	01.C.33	Maîtriser la qualité de l'eau dans les réseaux
18-20/12/01	01.N.23	Les techniques membranaires d'épuration des eaux résiduaires
17-21/12/01	01.F.20	La mise en assurance qualité des services d'eau et d'assainissement selon les normes ISO-9000 (F.20)
17-21/12/01	01.C.15	Suivi technique d'un chantier de pose de canalisations (eau potable)



# SESSIONS 2002

DATE	REF.	TITRE
14-18/01/02	02.A.04	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance
28/01-01/02/02	02.B.01	Exploiter les usines de production d'eau potable - Initiation au traitement
21-25/01/02	02.B.18	Correction de la minéralisation
28/01-01/02/02	02.C.16	Les bases de l'hydraulique appliquées au réseau d'eau potable - Niveau I
21-25/01/02	02.E.09	Mise en œuvre et suivi des chantiers d'assainissement
21-25/01/02 et 25/02-01/03/02	02.I.01	Comprendre et exploiter les installations électromécaniques dans les usines d'eau
11-14/02/02	02.F.19	Initiation à l'assainissement
4-8/01/02	02.A.01	Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° Degré
25-28/02/02	02.A.13	Les eaux chaudes sanitaires en milieux hospitaliers : Maîtrise des risques
18-22/02/02	02.C.17	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 2
04-08/02/02	02.C.32	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau potable
11-15/02/02	02.C.33	Maîtriser la qualité de l'eau dans les réseaux
18-20/02/02	02.B.17	Qualité et goûts de l'eau
25-28/02/02	02.C.19	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
12-15/02/02	02.C.20	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
26-28/02/02	02.E.29	Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement
18-22/02/02	02.F.01	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré

Le détail de ces formations est disponible sur le Web  
<http://www.oieau.org/stages>

## Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

### STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage



Téléphone :

Télécopie :

E-mail:

N° SIRET :

Code APE :

Dates :

### PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail:

### SOCIETE :

Adresse :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-dessus

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à :

Signature

Le :

et cachet